

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(01)/ST/126
12 novembre 2001

(01-5729)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Quatrième session
Doha, 9 - 13 novembre 2001

Original: anglais

MONGOLIE

Déclaration de S.E. M. Chimiddori Ganzorig
Ministre de l'industrie et du commerce

Permettez-moi tout d'abord de remercier sincèrement, au nom du gouvernement mongol, le gouvernement et le peuple qatariens ainsi que la ville de Doha de l'hospitalité chaleureuse dont ils ont fait preuve à notre égard au cours de cette quatrième Conférence ministérielle de l'OMC. Je félicite aussi le Président du Conseil général, le Directeur général et le Secrétariat de l'OMC des efforts qu'ils ont déployés au cours de la préparation difficile de cette conférence.

Il ne fait aucun doute que le commerce est un moyen puissant de contribuer au développement économique et à la prospérité des nations. Les préparatifs longs et difficiles de cette conférence témoignent de la complexité et des difficultés des questions concernant le commerce mondial que nous examinons aujourd'hui. Le fait que cette conférence ait pu se tenir indique que les Membres ont bon espoir que les Ministres pourront surmonter leurs divergences et poser les nouveaux jalons de leur action concertée.

Près de cinq ans se sont écoulés depuis que la Mongolie est devenue Membre de l'OMC. Durant cette période, le gouvernement mongol a entrepris une série de réformes destinées à ouvrir notre marché et à mettre notre législation en conformité avec les règles de l'OMC. Avec des taux de droits d'importation appliqués à un chiffre et en n'appliquant pratiquement aucune restriction commerciale, la Mongolie fait aujourd'hui partie des marchés libéralisés. Ce processus n'est pas aisé mais nous continuerons à apporter notre contribution à la poursuite de la libéralisation commerciale et à un système commercial multilatéral équitable et fondé sur des règles.

Ceci dit, je souligne que la Mongolie espère, comme de nombreux pays en développement, que ce système profitera réellement à la croissance économique, au développement et à la croissance de l'emploi de ses participants les moins avancés.

À cet égard, nous estimons qu'il faut traiter en priorité les questions et préoccupations concernant la mise en œuvre à la présente conférence, en examinant les déséquilibres et injustices existant dans différents Accords de l'OMC. L'une de ces questions a trait à la mise en œuvre des dispositions relatives au traitement spécial et différencié en faveur des pays en développement en tant qu'engagements juridiquement contraignants. Le lancement d'un nouveau cycle de négociations aura un sens s'il permet de créer des emplois, relève les niveaux de vie et fournit des avantages au lieu d'engendrer des coûts pour les pays en développement.

Il va sans dire que l'agriculture est un secteur essentiel pour les pays en développement. La Mongolie partage les préoccupations de ces pays concernant le manque de progrès des négociations prescrites sur l'agriculture en cours, le niveau élevé de la protection et des subventions accordées pour les produits agricoles dans de nombreux pays développés. Les obstacles existants aux exportations des pays en développement, particulièrement dans le secteur agricole, entravent sérieusement le

développement potentiel de ces exportations. Il faudrait également tenir compte comme il convient des considérations autres que d'ordre commercial, telles que la sécurité alimentaire et le développement rural.

Les pays en développement – qui constituent la majorité des participants au système commercial multilatéral – présentent une grande diversité, s'agissant de leur niveau de développement, de la taille de leur économie, de la diversification de leurs exportations, de leur situation géographique spécifique et de leur vulnérabilité aux forces du marché et aux éléments.

D'une manière ou d'une autre, tous ces facteurs ont surtout des incidences sur le commerce des pays les moins avancés. Si l'OMC favorise le commerce pour tous, nous ne pouvons pas négliger ces facteurs alors qu'ils existent. À cet égard, j'attire votre attention sur les besoins et problèmes des pays en développement sans littoral, défavorisés, comme la Mongolie, par leur situation géographique et les grandes distances qui les séparent des marchés mondiaux. Selon des études récentes de la CNUCED, le coût moyen des transports de produits exportés est, pour les pays en développement sans littoral, trois fois plus élevé que pour les pays développés et près de deux fois plus élevé que pour l'ensemble des pays en développement.

L'octroi d'un accès total et illimité aux exportations de ceux d'entre nous qui sont les plus vulnérables, les plus petits et les plus défavorisés du point de vue géographique, permettrait de contribuer fortement et de donner corps à l'aide au développement et à l'allègement de la dette des pays en développement.

La Mongolie relève que les pays en développement devraient recevoir une assistance technique tant au cours des négociations proprement dites que lorsqu'ils mettent en œuvre les accords et en bénéficient. L'assistance technique de l'OMC devrait viser à former les ressources humaines des pays en développement et à renforcer leur capacité institutionnelle. Elle s'inscrit donc dans le cadre plus vaste d'efforts de développement des capacités déployés par d'autres organisations internationales pour aider les pays en développement à participer davantage à l'économie mondiale. La Mongolie est convaincue que le financement de la coopération technique au moyen du budget ordinaire assurerait la prévisibilité, la cohérence et la continuité des activités d'assistance technique.

Nous devons parvenir à un accord sur la Déclaration ministérielle sur les droits de propriété intellectuelle et la santé publique. La mise en œuvre et l'interprétation de l'Accord sur les ADPIC devraient favoriser la santé publique en mettant particulièrement l'accent sur l'accès aux médicaments existants et nouveaux pour la prévention et le traitement de maladies qui touchent surtout les pays en développement.

Je saisis cette occasion pour féliciter la République populaire de Chine et le Territoire douanier distinct du Taipei chinois d'être parvenus avec succès au terme de leurs procédures d'accession. Nous sommes pleinement favorables à l'accession accélérée de la Fédération de Russie et d'autres pays souhaitant être admis dans la communauté mondiale du commerce.

La Mongolie est convaincue que l'élargissement de l'OMC à des partenaires commerciaux mondiaux de premier plan renforcera encore le système commercial multilatéral.

Nous vivons un moment historique où l'avenir du système commercial multilatéral est ici entre nos mains. Parvenons à agir efficacement et à accomplir des progrès pour construire une Organisation mondiale du commerce à dimension réellement mondiale qui offre aux êtres humains, où qu'ils vivent, la possibilité de vivre mieux.
